

3^{ème} trimestre 2013
N°59

Belgique - België
P.P. - P.B.
6600 BASTOGNE
11/489

P501160

AFrAHM

Bulletin de liaison



AFrAHM

Section Sud-Luxembourg

Bonjour à tous et à toutes,

Avec un peu de retard, voici votre périodique avec les nouvelles de la section, de l'AFRAHM et une compilation d'articles téléchargeables sur notre BLOG.

A découvrir en particulier, LES LUCIOLES, une nouvelle association née du désir de parents d'offrir des loisirs aux enfants devenus adultes. Une action solidaire et d'intégration à soutenir.

Bonne lecture

Au sommaire

P2 Une nouvelle association est née

P4 Long séjour du service précoce Premiers Pas en juillet 2013 au château Cousin de Rochefort

P5 La Journée des Familles à Louvain-la Neuve

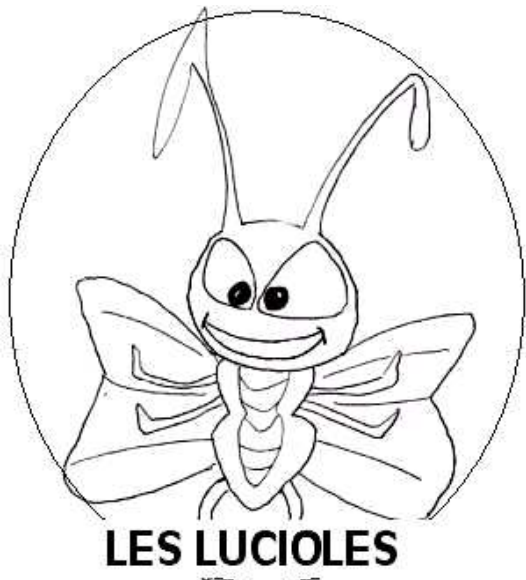
P6 À l'Extension, tout le monde est scout

P8 Renforts » pour la personne handicapée

P10 La Belgique viole les droits des adultes handicapés

P13 Le salon des Familles au WEX 26 et 27 octobre 2013





UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NEE

Une nouvelle association dénommée "Les Lucioles" est née dans les régions de BOUILLON, BIEVRE, VRESSE, BERTRIX, GEDINNE, LIBRAMONT, sous l'égide de parents de personnes handicapées mentales adultes vivant en famille et/ou fréquentant un centre de jour dans leur région. L'objectif de cette

association est de venir en aide aux parents vieillissants qui s'occupent de leurs enfants devenus adultes. En organisant ou en participant mensuellement à des activités socioculturelles, créatives ou récréatives dans la région, l'association aide les handicapés à mieux s'intégrer socialement et pratique l'inclusion.

QUI SOMMES-NOUS

Nous sommes un groupe de parents de bonne volonté qui nous mobilisons pour apporter à des handicapés adultes une possibilité de vivre des expériences relationnelles avec d'autres personnes handicapées ou valides.

Nous ne sommes pas encore une organisation officielle et nos activités sont organisées sur base de pur bénévolat. "L'union fait la force" est notre devise et nous aurons régulièrement besoin de personnes désireuses de partager un peu de leur temps, de leur savoir-faire et surtout de leur Amour. Nous cherchons des partenaires pour nous soutenir, accompagner et encadrer nos protégés lors des sorties dans le monde ou lors des vacances.

NOTRE MISSION

Très souvent, les personnes handicapées vivant en famille ont peu d'occasions de se retrouver entre amis en dehors de leur famille ou de l'institution qui les occupe. L'organisation "Les Lucioles" met en œuvre au travers de ses activités et de ses programmes la création d'un réseau social (non virtuel) pour les personnes

différentes leur permettant de vivre des expériences nouvelles au sein de la société. Toutes les activités visent à améliorer l'intégration sociale, l'autonomie, l'épanouissement personnel, la responsabilité sociale, le civisme, l'éducation à la citoyenneté, le savoir vivre, l'ouverture d'esprit et un meilleur avenir. Notre action s'inscrit dans la poursuite de l'éducation des personnes handicapées et a pour principal objectif d'agir pour leur bien-être physique, intellectuel et moral et à contribuer à lutter contre la discrimination dans le respect de chacun.

NOS ACTIVITES

- Sorties une fois par mois,
- Vacances d'une semaine une fois par an,
- Rétrospective des activités lors d'une après-midi festive une fois par an,
- Organisation d'un souper annuel.

Les sorties en 2013

Cinéma à Bouillon. « Une chanson pour ma mère »

Marche Adeps aux Glaïeuls. (06-2013)

Vacances à Waimes. (du 2 au 9-08-2013)

Concert de Franck Michaël (21-09-2013)

Dîner aux Elfes (29-09-2013)

Présidente : Claude PONCIN-DUMAY, 0472/86 79 96

Secrétaire : Francine PICARD, 061/51 24 92

Long séjour du service précoce Premiers Pas en juillet 2013 au château Cousin de Rochefort



Cette année 15 enfants ont participé au séjour dont sept pour la première fois.

Un participant du court séjour pour lequel toute l'équipe avait marqué son accord et suite à la demande des parents, a été inscrit également.

L'équipe était présente pour l'encadrement (excepté Geneviève) ainsi que 4 jeunes bénévoles + l'un ou l'autre coup de main extérieur. Un intervenant était prévu pour deux enfants.

Durant ce séjour, la configuration du groupe nous a permis d'organiser des activités différentes selon les âges et les niveaux. Ainsi à plusieurs reprises, nous avons organisé nos journées selon les besoins des « grands » et des « petits ».

De ce fait, les grands ont été parcourir les grottes et les petits le parc à animaux de Han-sur-Lesse. En alternance avec ses activités, de jolis bricolages ont été réalisés sur le thème des chevaliers et princesse. Participation garantie !!!

Une demi-journée à Chevetogne a profité à chacun, répartition en petit groupe à son rythme.

Comme activité fidèle, l'hippothérapie fut au programme. La plupart des enfants ont bien accroché.

Comme nouveauté, contes et épreuves devant la sorcière du château comtale et activité musicale pour les petits.



Le fait d'avoir scindé les groupes nous ont offert des moments calmes et donc plus profitables. En termes de logistique, cela ne nous a posé aucun problème (juste une voiture coté cuisine fut nécessaire un jour).

Ce fut un bon camp profitable à chacun ! Le beau temps et l'espace des lieux y sont pour beaucoup.

L'organisation de deux séjours (mai et juillet) permet aussi d'avoir des groupes plus homogènes et d'adapter l'encadrement et les activités en fonction des particularités de chacun.



De nouvelles dates ont déjà été proposées pour l'année prochaine, du mardi 22 au dimanche 27 Juillet.

La Journée des Familles à Louvain-la-Neuve

Ce n'est pas la porte à côté... Néanmoins, nous avons tenu à participer à la journée des familles, à la journée de la grande famille AFRAHM.

Pour l'occasion, l'AFRAHM avait planté ses tonnelles sur la grand-place de LLN. Un cadre urbain bien sécurisant pour tous et qui nous offrait une grande visibilité.

Autour du chapiteau ouvert réservé pour le repas, les tonnelles abritait différents ateliers : djembés, peinture, pêche aux canards, jeux, ...

Afin de motiver nos enfants, en participant aux ateliers, ils accumulaient des cachets leur donnant droit à des cadeaux.

Il régnait une ambiance familiale favorisant rencontres et discussions ...

Personnellement, on avait besoin de souffler et on a donc fait l'impasse sur la conférence (très intéressante) concernant le nouveau statut de protection, préférant une petite visite en famille au musée d'Hergé.

Après le repas, musique, danses et karaoké...

L'an prochain, à l'occasion de la journée des familles, l'AFRAHM fêtera ses 25 ans. Une occasion de s'y retrouver plus nombreux.

À l'Extension, tout le monde est scout

L'Avenir – 1^{er} août 2013

BASTOGNE - En camp à Mehogne (Somme-Leuze), l'unité scout Extension, basée à Bastogne, s'ouvre aux valides et aux jeunes handicapés.

Avant dernier jour de camp pour la troupe Extension en camp à Mehogne (Somme-Leuze) à quelques encablures de Marche-en-Famenne.

Dans le grand champ, les scouts vaquent à leurs occupations quotidiennes. Les esprits sont encore à la grande totemisation qui les a tenus éveillés une bonne partie de la nuit.

Un vrai camp donc avec toutes ses activités récréatives, ses grands jeux de plein air et la débrouillardise incessante.

Un vrai camp effectivement sauf que la troupe Extension, basée à Bastogne a cette particularité qu'elle est ouverte tant aux scouts valides que moins valides. Depuis de nombreuses années, cette troupe aux foulards jaune et bleu, relève le défi de permettre à des jeunes, tant valides que handicapés physiques ou mentaux, de vivre l'aventure du scoutisme.

L'unité se compose d'une meute accueillant les garçons et les filles de 8 à 12 ans, et de deux troupes éclaireurs, masculine et féminine, pour les plus de 12 ans.

«Bien que basé à Bastogne, notre mouvement couvre une très large partie de la province de Luxembourg, voire plus, explique le chef d'unité François Koeune. Nous fonctionnons durant l'année selon le principe de trois ou quatre petits camps lors des week-ends de congés scolaires, avec le sommet que constitue le camp en tentes, pour les plus de 12 ans, durant l'été».

Au camp justement, le quotidien est parfaitement identique à celui des autres camps scouts, moyennant quelques adaptations. *«Nous ne voulons pas un mouvement dans lequel des jeunes valides s'occupent de jeunes handicapés. Tous nos jeunes suivent le cheminement du scoutisme et en franchissent ses grandes étapes : promesse, totemisation, ... Tous participent au hike durant le camp Cela nécessite évidemment quelques adaptations logistiques mais nous sommes récompensés au centuple»*, insiste l'un des responsables Guillaume Duckerts de Marche.



Une solidarité de tous les instants

Sur ce camp règne en effet une solidarité de tous les instants.

«Tous ces jeunes nous apportent beaucoup, confie Simon Noiret, l'un des responsables venu de Ciney. Dès qu'on leur apprend un truc, ils ressentent une fierté et nous le rendent par après. Participer à un tel camp nous remet clairement les idées en place et nous redonne le sens des vraies valeurs.»

La troupe, vient donc de passer un grand moment sous le soleil dans le Condroz namurois.

La troupe est toujours à la recherche d'animateurs mais aussi de jeunes valides ou moins valides désireux de tenter cette magnifique expérience.

Informations : François Koeune 0485/38 31 91.

www.lexension.be

Reprise des activités lors du camp d'unité de Toussaint qui se déroulera du vendredi 25 octobre à 18h au dimanche 27 octobre à 16h.

« Renforts » pour la personne handicapée

L'Avenir – 30 aout 2013

Thierry LEFÈVRE

BASTOGNE - Andage veut lancer un nouveau service, Renforts Bastogne. Son but : intégrer la personne handicapée en milieu socioprofessionnel.

Que proposer à des personnes handicapées qui ne trouvent pas de service d'accueil? Cette question, de nombreuses familles se la posent. Les places d'accueil ne sont pas légion et un moratoire de 1997 de l'Awiph bloque une augmentation des aides pour étoffer cette offre.



«Certains sont dans l'attente d'une place depuis quatre ans, souligne Marie Maréchal, d'Andage Bastogne. Nous avons entre trente et quarante personnes qui voudraient être accueillies dans notre service de jour. Cette demande est croissante, surtout depuis un an.»

Les compétences, mais pas le financement

Face à ce constat, Andage Bastogne vient de lancer le projet de lancer un service d'intégration socioprofessionnel, «Renforts Bastogne». Ce genre de service a déjà été mis sur pied depuis six ans à Marche et à Libramont depuis 2012. *«L'objectif est de mettre en place des projets individuels pour une dizaine de personnes, poursuit-on à l'association. On aurait la volonté de ne laisser personne sur le carreau, mais c'est peu évident. Pour offrir les services des personnes qui nous accueilleront, nous nous sommes déjà tournés par des associations, des écoles, des administrations, qui ont toujours besoin d'un coup de main. Cette*

offre se fera toujours dans le non-marchand. On a déjà tout pour mettre ce projet en place: les compétences, les locaux, des demandeurs, des associations qui pourraient les accueillir. Il ne manque donc que le financement.»

Et c'est dans cette quête que s'est lancé le centre d'accueil en organisant tout d'abord une réunion avec les parents et les personnes qui pourraient être impliquées dans le projet. Une manière pour ces dernières de voir la détresse qui accable souvent les familles en manque de solution.

«Après l'enseignement spécialisé, à 21 ans, les personnes handicapées se retrouvent isolées et perdent leur socialisation, leur autonomie, poursuit Mme Maréchal. Les familles sont souvent en difficulté pour pouvoir gérer cette personne. Cela peut entraîner des dépressions et d'autres soucis familiaux.»

Une ouverture dès 2014 ?

Actuellement, Andage Bastogne peut accueillir trente-cinq personnes parfois à temps partiel, des logements supervisés et une maison communautaire. Ce nouveau service devrait donc permettre à dix personnes supplémentaires à trouver une activité et une intégration sociale.

«Nous avons déposé un projet auprès de Cap 48. Nous avons aussi sollicité les Provinces et les Communes», conclut-on du

côté d'Andage où l'on croise donc les doigts pour l'ouverture rapide de «Renforts Bastogne».



Renfort collabore avec Marche pour l'entretien de sa signalétique.

La Belgique viole les droits des adultes handicapés

Annick Hovine

La Libre - 29 juillet 2013

La condamnation par le Comité européen des droits sociaux ouvre la voie à des actions individuelles en justice.

Le Comité européen des droits sociaux l'écrit noir sur blanc : la Belgique viole les droits des adultes handicapés de grande dépendance. L'organe quasi-judiciaire du Conseil de l'Europe condamne en effet l'Etat belge pour le manque de places d'hébergement et de solutions d'accueil adaptées pour les personnes handicapées lourdement dépendantes. Cette décision, rendue publique ce lundi, fait suite à la réclamation collective introduite le 13 décembre 2011 par la Fédération internationale des Ligues de droits de l'homme (FIDH) au nom d'une vingtaine d'associations représentatives du secteur du handicap en Belgique.

En désespoir de cause

Depuis de longues années, ces associations qui sont la voix des personnes polyhandicapées, souffrant d'autisme, de lésions cérébrales acquises ou atteintes d'une infirmité cérébrale, et de leurs familles, interpellaient les autorités sur la situation dramatique et inhumaine dans lesquelles elles se trouvaient plongées, faute de solutions d'accueil adaptées. Malgré leurs appels à l'aide, les sit-in devant les cabinets ministériels et autres signaux d'alarme, il manque toujours cruellement de places en institutions, de centres de jour et de lieux de répit pour ces adultes lourdement handicapés.

Elles ont donc emprunté la voie judiciaire en désespoir de cause, indique Véronique van der Plancke, avocate des 20 associations.
"Elles avaient épuisé toutes les cartes politiques : les

interpellations du pouvoir n'ont donné aucun résultat", explique l'avocate qui a soutenu la réclamation collective de la FIDH.

L'objectif était clair : obtenir la condamnation de l'Etat belge pour violation de la Charte sociale européenne. En cours de procédure, le gouvernement belge a déposé un volumineux dossier (112 pages) pour réfuter les arguments des associations, ou en atténuer les impacts. Sans succès.

Le Comité européen des droits sociaux a suivi les plaignants, et condamne la Belgique, de manière aussi sévère qu'explique : *"Aucune justification avancée par le gouvernement de la Belgique relative à sa carence de s'assurer un nombre de places (suffisant) dans des centres d'accueil et d'hébergement pour les personnes handicapées adultes de grande dépendance, de sorte que ces personnes ne soient pas exclues d'accès à ce mode de service social, n'est susceptible d'être retenue. (...) Cette carence est constitutive de violation de la Charte"*. Cette condamnation, qui date du 26 mars 2013, ne pouvait pas être rendue publique avant le 29 juillet 2013, en vertu des règlements internes du Conseil de l'Europe.

"Négation des besoins"

Le Comité insiste sur le fait que l'accès égal aux solutions d'accueil doit être effectif et pas théorique. Autrement dit : il incombe à l'État belge de prendre non seulement des initiatives juridiques mais aussi concrètes pour permettre à chacun de bénéficier des droits reconnus. Il balaie les justifications budgétaires (la crise...) ou la prolongation de la durée moyenne de vie des personnes handicapées mises en avant par la Belgique pour tenter de justifier ses carences *"qui conduisent à une négation des besoins des personnes handicapées"* et ne peuvent donc être prises en considération, insiste le Comité européen des droits sociaux. Pendant une durée jugée comme suffisamment longue, les autorités publiques n'ont pas marqué des avancées

dans un aménagement de ressources budgétaires disponibles pourtant indispensables, juge-t-il encore.

La voie est ouverte aux actions en justice

Le Conseil de l'Europe ne reconnaissant que l'État belge et ne s'embarrassant pas des rouages institutionnels, les trois Régions - compétentes en matière de places pour les personnes handicapées - sont solidairement condamnées pour leur façon de gérer cette matière. Les places existantes dans les centres d'accueil de jour et d'hébergement de nuit sont inférieures à la demande, tant en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Flandre, relève le Comité européen.

Autre constat, accablant : les places disponibles ne profitent pas toujours aux plus dépendants, parce qu'il n'existe pas de système de priorité d'accès - sur la base de données objectives - et que des institutions refusent l'accueil en raison de la lourdeur du handicap - ce qui est contraire à la législation belge anti-discriminations.

Cette condamnation de l'Etat belge devrait donc conduire à une révision en profondeur de la politique et des moyens accordés au handicap de grande dépendance. Mais elle ouvre aussi la voie à des actions individuelles en justice de personnes handicapées et/ou de leurs familles, éventuellement accompagnées de demandes d'astreintes financières, par rapport à leurs difficultés d'accès aux solutions d'accueil qu'elles réclament. La "jurisprudence" du Comité européen, qui établit la faute de l'Etat belge, est d'application immédiate devant les juridictions nationales.



26 et 27 octobre 2013

Le salon des Familles au WEX à Marche-en-Famenne

1001 familles : le 1^{er} événement dédié aux familles

Vous y trouverez informations, conseils et réponses aux questions qui concernent votre vie de famille. Mais aussi des animations en tous genres pour petits et grands.



**1001Familles... 1001 raisons d'y emmener votre famille !
1001 raisons et principalement celles-ci : s'informer et s'amuser.**

Six thématiques seront abordées par les exposants présents, mais aussi à travers des ateliers interactifs, initiations et conférences proposées tout au long du week-end :



- **Revenus et droits : droit des familles et des enfants, médiation familiale, droits de succession...**
- **Conciliation vie de famille et travail : accueil de l'enfance et une foule d'autres solutions pour aménager au mieux votre temps entre vie professionnelle et vie familiale.**
- **Education : système scolaire, pédagogie et méthodes d'apprentissage, psychologie infantile, éveil culturel, cyber-éducation...**

- **Maison et mobilité : conseils pour l'aménagement et la décoration du nid familial, feng-shui, home organizing, sécurité routière, mobilité douce...**
- **Santé et bien-être : premiers secours, remboursement des soins de santé, handicap, nouvelles techniques du bien-être, alimentation et diététique...**
- **Loisirs et sports : initiations sportives, loisirs créatifs, lecture, jeux pour enfants et jeux de société...**

Les enfants seront aussi à la fête grâce à de multiples activités pensées pour eux, aux aires de jeux sécurisées mises à leur disposition et aux spectacles « jeune public » proposés le samedi comme le dimanche.

L'AFrAHM y tiendra un stand avec les associations de la concertation : APEM-T21, AP³, APEPA.

Venez-nous voir au stand 4e10!

Toutes les informations sur www.1001familles.be



Ensemble,
avec audace et respect,
construisons l'inclusion.



3 décembre

Journée internationale
des personnes handicapées



<http://afrahmpremierspas.wordpress.com/>

EDIT. RESP. : Paul MAHY - Bourcy, 225 - 6600 Bastogne
tél 061/21.81.95 mahypaul@swing.be